

TITRE V

AGENT(E) DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE (niveau V)

Objectifs pédagogiques

Acquérir les compétences nécessaires théoriques et pratiques à l'emploi et à la fonction d'agent de sûreté et de sécurité privée, pour répondre à l'obligation du décret n° 2005-1122 du 06/09/2005.

Pré-requis

Etre en possession du n° d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le CNAPS (décret 2009-137 du 09/02/2009).

Public concerné

Toute personne exerçant ou souhaitant exercer les fonctions d'agent de sécurité privée.

Programme de formation

Exposé théorique

Gestion de la législation et des obligations réglementaires liées à la profession :

Contrôle d'accès, filtrage et palpation de sécurité

Prévention et gestion des risques

Exercices pratiques

cas pratiques

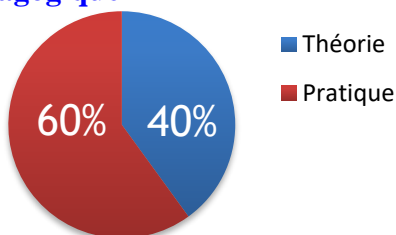
Mise en situation réelle avec exercices pratique
(PC de sécurité, rondes, interventions, ...)

Supports de cours et matériels pédagogiques

Livret du cours Dvd
Emetteurs-récepteurs, etc ...

Méthode pédagogique

Modulaire



Lieux de réalisation

Formation : Strasbourg / **Examen** : Strasbourg

Evaluation

Evaluations réalisées en cours de formation (SST)

QCM

Mise en situation professionnelle réelle

Si réussite à l'examen

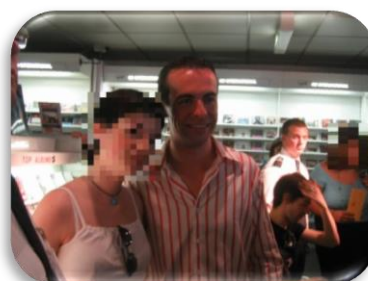
Diplôme

Organisation :

Effectif de mini. : 4 - maxi. : 12

Durée : 175 heures

Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.



www.FORCEEST.fr

Nous faisons appel à des formateurs auto-entrepreneurs pour certains modules de formation.

FORMation & Conseil En Sécurité en
région EST

Une équipe au service de votre sécurité

FORCES EST Sarl

FORmation & Conseil En Sécurité en région Est

20 place des Halles
67000 STRASBOURG

☎ 06.85.89.64.70 ✉ E-mail : forcesEst@aol.com
ou forcesEst@orange.fr www.forcesest.fr



web

Retrouvez toute l'actualité
de nos formations sur votre
mobile !
Flashez le QR code !

SIREN 494 384 845 APE N°8559 A Tva : FR06494384845

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 03992 67 auprès du Préfet de Région d'Alsace